



MICROFICHE N°

30881

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

جمهورية التونسية
وزارة الزراعة

مركز القومي
لوثائق الفلاحي
تونس

F

1

REPUBLIQUE TUNISIENNE

SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN ET
A L'ECONOMIE NATIONALE

CADEN 30224

20 Pages

PREPARATION DU PLAN QUADRIENNAL

1969 - 1972

COMITE SECTORIEL DE L'AGRICULTURE ET DE
LA PECHE

- RAPPORT -

DU SOUS - COMITE DE L'EMPLOI

SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION

2 - LA SITUATION ACTUELLE

2.1 - Définitions

2.2 - La population active totale

2.3 - La population active agricole

2.3.1 - Généralités

2.3.2 - Distribution géographique

2.3.3 - Distribution selon la branche d'activité

2.3.4 - Distribution selon la profession et l'âge

2.3.5 - Degré d'occupation.

3 - EVOLUTION

3.1 - Evolution de l'effectif global de la population active.

3.2 - Evolution sectorielle.

4 - PROJECTION

4.1 - Projection de la population

4.2 - Projection de la population active et de la population active agricole

4.3 - Comparaison avec les projections des autres Sous-Comités de l'Agriculture.

5 - CONCLUSION

6 - LISTE DES MEMBRES DU SOUS-COMITE.

1 INTRODUCTION

Le problème de l'emploi agricole est important et complexe.

- Il est important parce qu'il est directement lié à l'objectif fondamental de la politique économique du gouvernement qui est l'élévation du niveau de vie et que la population du secteur agricole est de loin plus nombreuse que celle des autres secteurs et qu'elle ne jouit pas des meilleures conditions de vie.

- Il est complexe en raison de la multitude des facteurs dont il dépend. Sa planification est de ce fait ardue et nécessite l'existence d'une information statistique satisfaisante en quantité et en qualité.

La rareté de l'information en question intéresse la plupart des pays et a constitué un handicap sérieux lors de l'élaboration des précédents plans.

Actuellement notre situation est nettement meilleure grâce notamment à la documentation fournie par le recensement général de la population du 3 mai 1966. Les données intéressant la main d'œuvre prévues par l'exploitation de ce recensement ne sont pas malheureusement toutes disponibles.

Celles d'entre elles qui ont permis d'élaborer ce rapport ont constitué un outil d'une grande valeur.

.../...

2 LA SITUATION ACTUELLE

L'étude de la situation actuelle de l'emploi agricole comme celle de son évolution probable nécessite l'utilisation de termes dont le sens diffère fréquemment selon les individus. Cette confusion fait naître souvent des désaccords parfois si profonds qu'on attribue injustement leur origine à des divergences de vues sur la politique économique à suivre, d'où l'importance de définir au préalable ces termes avec le maximum de précision.

2.1 Définitions :

What are the specific working definitions of each of the following?

- agriculture : on utilise ce terme dans le sens large en incluant sous ce nom l'agriculture proprement dite, la silviculture et la pêche.

- population d'âge actif : désigne l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus, qu'elles contribuent ou non à la production de biens ou de services.

- population active : désigne l'ensemble des personnes présentes sur le marché du travail, qui contribuent réellement ou sont susceptibles de contribuer à la production de biens ou de services. La population active comprend donc, aussi bien les personnes occupées (qui travaillent effectivement) que les sans-travail (chômeurs). En sont exclus : les élèves et étudiants, les femmes au foyer, les personnes en état d'incapacité physique ou morale, les retraités, les militaires de carrière.

Cette définition de la population active est recommandée par les organismes internationaux et est appliquée par la plupart des pays. La Tunisie l'a utilisée lors des recensements de la population de 1956 et 1966.

- Population active agricole : ensemble des personnes actives dont la profession principale est une profession agricole.

- Population active dans l'agriculture : ensemble de personnes actives exerçant leur activité principalement dans le secteur agricole.

- Population agricole : ensemble de personnes appartenant à des ménages dont le Chef appartient à la population active agricole.

- Population rurale : population résidant hors des communes.

.../...

2.2. Les Caractéristiques de la Population Active Totale.

Les caractéristiques principales actuelles de la population active, dont cela vient d'être dit, sont dégagées à partir des résultats du recensement général de la population du 3 Mai 1966.

Pour des raisons d'ordre pratique il a été jugé préférable de faire le point de la situation à la date du recensement et de ne pas actualiser les résultats de ce recensement à ce stade. Cette actualisation sera étudiée plus loin en même temps que la projection de la population active.

Un recensement de la population ne peut donner que des informations sommaires sur la situation professionnelle, parce que d'une part il ne constitue pas une enquête spécialisée sur cette situation et doit par conséquent étudier plusieurs autres caractères intéressant les individus : logement, lieu de résidence, âge, nationalité, fécondité, degré d'instruction... ; d'autre part l'univers enquêté étant extrêmement nombreux, le nombre de questions doit être par conséquent limité.

Il ne donne aucune information sur le temps consacré aux travaux. Malheureusement ce problème a une très grande importance en agriculture, il devra être étudié à l'aide d'une enquête spéciale s'effectuant en plusieurs passages réparties sur les différentes époques de l'année.

Les caractéristiques économiques étudiées par le recensement de la population de 1966 sont : - l'activité économique complétée par la situation à l'égard de cette activité (occupé, sans travail, la profession principale et le statut dans la profession : employeur, travailleur indépendant, coopérateur, salarié, aide familial.

Les résultats du recensement donnant une distribution de la population en fonction d'une combinaison des caractères démographiques, culturels et économiques. Comme cela a été signalé précédemment, tous les tableaux ne sont pas disponibles à l'heure actuelle.

De ce fait il n'a pas été possible d'étudier la situation dans la profession, néanmoins même si elle est incomplète l'information actuellement disponible, est de loin la plus détaillée et la plus exhaustive concernant la population active.

Le tableau 1 figurant en annexe, donne la distribution de la population active, selon l'âge, le sexe, pour les personnes exerçant une profession agricole et ceux exerçant une profession non agricole. On remarquera que ce tableau comporte les résultats bruts. Certaines corrections sont nécessaires pour le rendre utilisable.

Ces corrections intéressent :

- La population active féminine qui n'apparaît qu'avec 66.469 personnes, chiffre nettement sous-estimé. Le recensement a négligé à tort, les aides familiales de l'agriculture. Certes la participation féminine à l'activité économique et notamment à l'activité agricole peut avoir tous les degrés, depuis une inactivité totale jusqu'à une activité professionnelle normale et les tâches ménagères et professionnelles sont imbriquées de telle sorte qu'il est malaisé de les séparer, mais elle constitue une réserve de main d'œuvre à laquelle il est fait appel pour les travaux saisonniers importants.

Cette perte d'information ne peut se justifier par la difficulté de la mesure.

On estimera le nombre de femmes actives agricoles à 200.000, alors que le recensement ne donne que 8.000. Ce chiffre correspond vraisemblablement aux emplois permanents. Les effectifs globaux sont les suivants :

Tableau A

Population active en 1966 (Avec les aides familiales)
(Effectif en milliers)

Profession	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agricole	417	143	200 (1)	178	617	143
non agricole	549	137	55	122	604	149
mal désignée	61	21	3	2	64	15
Ensemble	1027	100	258	100	1285	100

(1) Effectif estimé.

Ce tableau permet de dégager l'importance de la population active agricole par rapport à la population active totale qui s'élève à 51 % pour l'ensemble des deux sexes, 43 % pour les hommes et 78 % pour les femmes. Les rapports intéressant la population non agricole s'obtiennent en prenant le complément à 100. Il n'a pas été tenu compte lors des calculs de ces rapports de la population active ayant une activité mal désignée.

A Pourquoi il n'a pas été pris en compte ce chiffre dans les rapports. —>

.../...

Les informations concernant la population active masculine sont correctes. On se référera principalement à elle dans ce qui suit :

Le taux d'activité par âge est un élément d'une grande importance qui sera utilisé par la suite lors de la projection de la population active agricole. Ce taux est le rapport de l'effectif de la population active d'une tranche d'âge donnée, à l'effectif total de la population de cette tranche. Le tableau 3 qui suit donne pour chaque sexe le taux de chaque tranche quinquennale d'âge. Ce calcul n'a pas tenu compte des aides familiales.

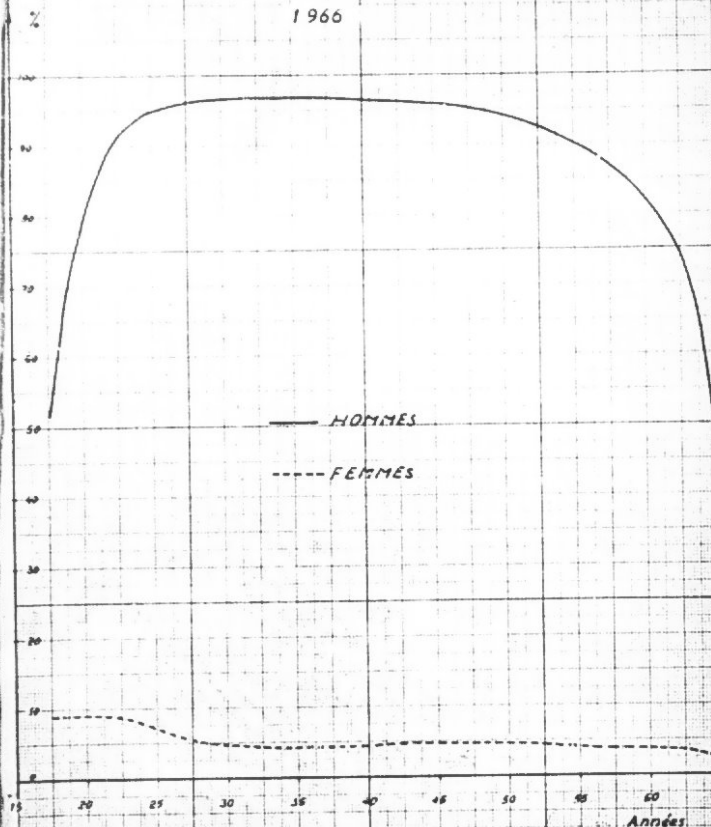
Tableau 3

Taux d'activité par tranche d'âge
en 1966

Âge (en années)	Hommes	Femmes
15 à 19	51,4	8,8
20 à 24	91,0	3,7
25 à 29	96,1	5,3
30 à 34	96,8	4,2
35 à 39	96,7	4,2
40 à 44	96,2	4,8
45 à 49	95,1	4,6
50 à 54	92,5	4,4
55 à 59	96,8	3,8
60 à 64	74,2	3,4
65 et plus	46,6	2,0
Ensemble :		
11/ Par rapport à la popula- tion d'âge actif	83,5	5,5
12/ Par rapport à la popula- tion totale	43,6	3,0

Taux d'activité par tranche d'âge

1966



GRAPHIQUE B

68.001
STAT. AGR
TUNIS

Les informations concernant la population masculine ont été jugées satisfaisantes, une comparaison du taux d'activité de la population masculine tunisienne avec le taux d'activité de la population masculine française en 1954 permet de s'en rendre compte.

Tableau C

Taux d'activité de la population masculine

Age (en années)	Tunisie (1966)	France (1954)
15 à 19	51,4	66,5
20 à 24	91,0	92,3
25 à 29	96,1	96,8
30 à 34	96,8	97,0
35 à 39	96,7	96,8
40 à 44	96,2	96,8
45 à 49	95,1	95,6
50 à 54	92,5	94,0
55 à 59	86,8	82,2
60 à 64	74,2	68,0
65 et plus	46,6	35,0 ⁽¹⁾

(1) Taux estimé.

De cette analogie entre les taux d'activité constatés dans les différents pays, il serait imprudent de tirer une conclusion sur le degré de développement économique.

2.3. La population active agricole.

Les informations disponibles à l'heure actuelle concernant cette population ne rapportent : à sa distribution géographique par gouvernorat, à sa ventilation en population rurale et urbaine, à sa distribution par branche d'activité (production végétale, production animale, forêt, pêche...) à sa distribution par âge et par profession, sa répartition en personnes occupées et personnes sans travail.

2.3.1. Généralités

Comme cela a été précisé il y a lieu de faire la distinction entre la population active agricole (de profession agricole) et la population active dans l'agriculture (dans le secteur agricole).

- La population active agricole a un effectif de 427.291 personnes (non compris les aides familiales), distribuées comme suit dans les différentes branches d'activité économique.

Tableau D.

Distribution de la population active agricole selon la branche d'activité économique

Branche d'activité	Effectif	Fréquence en %
Agriculture	413.302	96,7
Industrie extractive	146	0,1
Industrie manufacturière	561	0,1
Bâtiments et Travaux Publics	210	0,1
Electricité Gaz Eau Services Sanitaires	4839	1,1
Commerce	339	0,1
Banques assurances et affaires immobilières	5	(e)
Transports et communication	106	(e)
Services	7783	1,8
Ensemble	427291	100,0

(e) : négligeable

On remarquera que la majorité des agriculteurs (personnes actives de profession agricole) travaillent dans l'agriculture : 97 % ; quelques uns travaillent dans les services agricoles et les municipalités.

L'importance des agriculteurs travaillant dans les autres branches de l'activité économique est négligeable.

On trouvera des informations plus détaillées dans le tableau figurant en annexe.

.../...

- Le Secteur agricole a un effectif de 462.348 personnes actives, distribuées de la manière suivante selon leur profession.

Tableau E. Distribution de la population active dans l'agriculture selon la profession

Profession	Effectif	Fréquence en %
Techniciens, professions libérales et assimilés	881	0,2
Cadres administratifs supérieurs, directeurs	515	0,1
Employés de bureau	1480	0,3
Vendeurs	480	0,1
Agriculteurs	413302	89,5
Mineurs, carriers et assimilés	114	(e)
Travailleurs des transports	1955	0,4
Artisans, ouvriers, manoeuvres non agricoles	36858	7,9
Travailleurs des services et des sports	6763	1,5
Ensemble	462348	100,0

(e) : négligeable

Ce tableau fait ressortir l'importance des agriculteurs (personnes actives de profession agricole) dans le secteur agricole (près de 90 %).

Le groupe des manoeuvres, artisans, ouvriers non agricoles a une importance non négligeable (plus de 6 %). Il comprend vraisemblablement employés dans les chantiers de lutte contre le sous-développement.

Le groupe des techniciens et assimilés a une importance négligeable 0,18 % il en est de même des groupes cadres administratifs (0,11 %) et employés de bureau (0,26 %).

On remarquera que le nombre de personnes actives dans l'agriculture (448.296) est légèrement supérieur au nombre de personnes actives ayant une profession agricole (424.852).

Le rapport de l'effectif de la population active agricole à l'effectif de personnes actives dans l'agriculture est de : $\frac{427.291}{462.348} = 0,92$ soit 92 %.

.../...

Après ces considérations d'ordre général, l'analyse de la structure de la population active agricole s'intéresse successivement à sa distribution géographique, à sa distribution selon la branche d'activité, à sa distribution selon la profession, à sa distribution selon l'âge et finalement à son degré d'occupation.

Il est à signaler que lors de la formulation des considérations générales et dans l'analyse qui suit, les aides familiales ne sont pas prises en considération.

2.2.2. Distribution géographique.

Deux aspects de la distribution géographique seront abordés : la distribution de la population active selon le gouvernement et sa ventilation entre les centres ruraux et les centres urbains. On trouvera dans le tableau V figurant en annexe les informations détaillées sur les deux aspects en question.

Pour dégager l'importance agricole des différents gouvernorats, on a besoin de deux indices : un indice national qui donne l'importance de la population active agricole du gouvernement par rapport à la population active agricole tunisienne et un indice régional qui donne l'importance de la population active agricole du gouvernement par rapport à la population active totale du gouvernement.

Ces deux indices figurent dans le tableau V qui suit :

Tableau V Importance agricole des gouvernorats.

Région et Gouvernorat	Fréquence population active agricole des gouvernorats par rapport à la Tunisie (en %)	Rapport population active agricole population active totale par gouvernement (en %)
NORD	(50,6)	(35,7)
Tunis	5,5	10,3
Benise	9,1	47,6
Méja	10,7	58,7
Jendouba	5,2	37,1
Le Vef	8,9	51,2
Mebeul	11,1	57,1
CENTRE	(25,7)	(44,0)
Sousse	9,7	36,8
Kasserine	5,2	46,6
Kairouan	0,8	53,6
SUD	(25,8)	(38,7)
Gfem	9,7	44,4
Gabès	8,9	48,4
Medina	4,0	40,4
TUNISIE	100,0	35,7 (1)

(1) Ce total est différent de celui donné précédemment de 57,1 parce qu'il ne tient pas compte des aides familiales.

On constate que sur le plan national, le nord occupe plus de la moitié de la population active agricole tunisienne, plus que le centre et le sud réunis.

Le gouvernorat qui occupe le plus d'agriculteurs est celui de Kabeul (11%) suivi de Béja (10,7 %) Sfax (9,7 %), Sousse (9,7%)..

Ceux qui en occupent le moins sont Medenine (4 %), Gabès (4,9 %), Jendouba (5,2 %) et Tunis (5,5 %).

Sur le plan régional, c'est à dire pris individuellement, le gouvernorat le plus agricole (du point de vue de la population active) est celui de Béja, suivi de Kabeul, Kairouan, le Kef dont l'importance de la population active agricole par rapport à la population active totale est respectivement de 58,7 %, 57,1 %, 53,6 %, 51,2 %. Les gouvernorats les moins agricoles sont Tunis (10,3 %), Medenine (35,2 %), Sousse (36,8 %).

Le tableau 3 permet en outre de dégager le rapport qui existe entre la population rurale et la population agricole.

En effet, la population active agricole se compose de 86 % de ruraux et de 14 % d'urbains pour la Tunisie. Ces taux sont bien entendu variables selon les gouvernorats. Leur calcul ne soulève aucune difficulté.

2.3.3. Distribution selon la branche d'activité :

Le tableau 4 permet de saisir l'importance prédominante de l'agriculture proprement dite (production végétale et production animale) et de ses activités annexes (travaux agricoles, conditionnement...) dans le secteur agricole. En effet l'agriculture proprement dite occupe 86 % de la population active du secteur agricole.

Ce taux se ventile comme suit :

production végétale : 74 %
production animale : 6 %
activités annexes : 6 %

La forêt occupe 11 % et la pêche 3 %. Cette structure met en relief le retard de l'agriculture tunisienne caractérisée par une surcharge excessive de la production végétale en main d'œuvre. Technologiquement, cette surcharge constitue un frein au progrès économique de l'agriculture. Pour élever sa rentabilité, l'agriculture doit opérer des transferts en son sein. Ces transferts doivent léguer la production végétale à une main d'œuvre qui l'étoffe et dont elle n'est pas capable de lui assurer un niveau de vie décent. Si la production animale et les activités annexes de l'agriculture et la pêche peuvent bénéficier de ce transfert, ils ne doivent pas en garder l'exclusivité. L'absorption du surplus doit se faire par les secteurs non agricoles et l'extérieur. Cette question sera reprise plus loin.

2.3.4. Distribution selon la profession et l'âge.

Pour faciliter l'analyse, les différentes catégories ont été regroupées dans le tableau 2 comme suit :

Cadres agricoles, exploitants agricoles, salariés agricoles, Coopérateurs, chasseurs, pêcheurs et forestiers.

Les 3 premières catégories ont été ventilées par profession dans des tableaux distincts 3, 4 et 5.

En ce qui concerne les cadres agricoles (ingénieurs, vétérinaires, adjoints et agents techniques), sur un effectif de 1500, près de 800 sont employés dans l'agriculture. Ce nombre est faible et ne peut pas permettre à l'agriculture de progresser d'une manière convenable.

Pour les exploitants, on remarquera le nombre excessif de céréaliculteurs 93412 pour 181.094 exploitants au total, ce qui représente une proportion de 52 % et le nombre élevé d'agriculteurs qui sont incapables de préciser leur activité principale (autres agriculteurs) au nombre de 44.974. Il s'agit d'une masse flottante et économiquement parasitaire.

On ne peut que s'étonner du nombre insignifiant d'aviculteurs, si on ne connaît pas les conditions de la production avicole tunisienne, production souvent négligée et considérée par les agriculteurs comme une activité dégradante. Un coup d'accélérateur devra être donné à cette activité pour assurer à la population tunisienne une ration de consommation de viande et de protéines en quantité satisfaisante.

Ce groupe des salariés agricoles se caractérise par le nombre élevé de manoeuvres (56.084) soit 30 % et le nombre de salariés non spécialisés (32.954) 18 % ; le nombre également élevé de métayers (khands : 46.474) 25 %.

Ces quelques remarques permettent de se rendre compte des faiblesses de l'agriculture tunisienne qui ne pourra se moderniser qu'en élevant le niveau technique et en spécialisant sa main d'oeuvre. Cette vérité est connue depuis longtemps la politique du gouvernement a été orientée depuis de nombreuses années dans ce sens, les informations recueillies du recensement de 1966, nous permettent d'accéder à une mesure moins grossière des efforts à entreprendre.

Concernant la distribution de la population active agricole selon l'âge, on trouvera les informations suffisantes pour l'analyse dans les tableaux 2, 3, 4 et 5 précités.

Pour dégager les caractéristiques essentielles des différentes catégories d'agriculteurs, on doit avoir de l'âge moyen.

L'âge moyen de la population active non agricole (pour l'ensemble des deux sexes) est de : 36 ans 4 mois, celui de la population active agricole (pour l'ensemble des deux sexes) est de 39 ans 9 mois. La différence est de 3 ans 5 mois.

La population agricole est donc ^{plus} vieille que la population non agricole. Cela provient du fait que de plus en plus les jeunes fuient l'agriculture pour s'orienter vers des professions non agricoles.

Les cadres masculins agricoles sont jeunes, leur âge moyen est de 32 ans 1 mois.

La catégorie la plus âgée est celle des exploitants pour laquelle l'âge moyen est de 45 ans 2 mois. L'âge moyen des coopérateurs est de 42 ans 7 mois. En général ils sont plus âgés que les salariés agricoles dont l'âge moyen s'élève à 36 ans 7 mois;

L'âge relativement élevé des coopérateurs s'explique par le fait qu'ils sont dans leur majorité issus de la catégorie des exploitants.

D'après les enquêtes sur les coopératives agricoles de production effectuées par la division de la statistique agricoles, 94 % des coopérateurs sont d'anciens exploitants ou propriétaires fonciers.

Cet âge élevé des coopérateurs constitue un sujet d'inquiétude pour un secteur pilote, que doit être par définition être le modèle du dynamisme. Ce dynamisme ne peut être assuré que par des individus jeunes. Or la pratique courante actuellement dans les coopératives est de préférer les vieux aux jeunes, ce qui constitue une erreur du point de vue économique.

Signalons enfin que l'âge moyen des pêcheurs est de 38 ans 4 mois et celui des forestiers est de 37 ans 10 mois.

2.3.5. Degré d'occupation.

Comme cela a été précisé, le recensement de 1966 divise la population active, en deux groupes.

- Les personnes occupées : sont celles qui ont travaillé pendant 10 jours ou plus, au cours du mois précédant la date du recensement. (i.e. Mars - Avril 1966)

- Les personnes sans travail : sont celles qui ont travaillé pendant 9 jours ou moins, au cours du mois précédant la date du recensement.

Comme on se rendra compte, la notion de personne sans travail retenue par le recensement, ne correspond pas à la notion de chômeur.

Le chômeur étant une personne que n'exerce aucune activité, qui désire travailler et qui est apte à le faire. En réalité, il n'existe pas de chômeur dans l'absolu, il existe plutôt des personnes dont le degré d'emploi (mesuré en nombre de jours) est variable et qu'on appelle des semi-employés.

L'âge moyen de la population active non agricole (pour l'ensemble des deux sexes) est de : 36 ans 4 mois, celui de la population active agricole (pour l'ensemble des deux sexes) est de 39 ans 9 mois. La différence est de 3 ans 5 mois.

La population agricole est donc ^{plus} vieillie que la population non agricole. Cela provient du fait que de plus en plus les jeunes fuient l'agriculture pour s'orienter vers des professions non agricoles.

Les cadres masculins agricoles sont jeunes, leur âge moyen est de 32 ans 1 mois.

La catégorie la plus âgée est celle des exploitants pour laquelle l'âge moyen est de 45 ans 2 mois. L'âge moyen des coopérateurs est de 42 ans 7 mois. En général ils sont plus âgés que les salariés agricoles dont l'âge moyen s'élève à 36 ans 7 mois;

L'âge relativement élevé des coopérateurs s'explique par le fait qu'ils sont dans leur majorité issus de la catégorie des exploitants.

D'après les enquêtes sur les coopératives agricoles de production effectuées par la division de la statistique agricoles, 94 % des coopérateurs sont d'anciens exploitants ou propriétaires fonciers.

Cet âge élevé des coopérateurs constitue un sujet d'inquiétude pour un secteur pilote, que doit être par définition être le modèle du dynamisme. Ce dynamisme ne peut être assuré que par des individus jeunes. Or la pratique courante actuellement dans les coopératives est de préférer les vieux aux jeunes, ce qui constitue une erreur du point de vue économique.

Signalons enfin que l'âge moyen des pêcheurs est de 38 ans 4 mois et celui des forestiers est de 37 ans 10 mois.

2.3.5. Degré d'occupation.

Comme cela a été précisé, le recensement de 1966 divise la population active, en deux groupes.

- Les personnes occupées : sont celles qui ont travaillé pendant 10 jours ou plus, au cours du mois précédant la date du recensement. (i.e. Mars - Avril 1966)

- Les personnes sans travail : sont celles qui ont travaillé pendant 9 jours ou moins, au cours du mois précédant la date du recensement.

Comme on se rendra compte, la notion de personne sans travail retenue par le recensement, ne correspond pas à la notion de chômeur.

Le chômeur étant une personne que n'exerce aucune activité, qui désire travailler et qui est apte à le faire. En réalité, il n'existe pas de chômeur dans l'absolu, il existe plutôt des personnes dont le degré d'emploi (mesuré en nombre de jours) est variable et qu'on appelle des semi-employés.

Ces sous-employés existent aussi bien dans le groupe des "sans-travail" que dans celui des "occupés".

Il n'est pas inutile de signaler que les informations fournies par le recensement de la population concernant la ventilation de la population agricole en "sans-travail" et "occupés", sont des informations instantanées, valables à la date du recensement. Le volume de l'emploi variant au cours des différentes périodes de l'année, des renversements de situation interviennent naturellement au cours de l'année et une personne occupée à un moment de l'année devient sans travail à un autre moment.

Ces quelques remarques montrent la complexité du problème de l'emploi, tous ses aspects ne peuvent pas être étudiés par un recensement, et une étude spéciale, répétée plusieurs fois dans l'année, est nécessaire.

Malgré ces réserves, les informations fournies par le recensement de la population n'étaient pas disponibles dans le passé, elles sont de ce fait d'une extrême utilité.

Le tableau G qui suit donne la ventilation de la population active agricole masculine en "occupés" et "sans-travail", par groupe de profession.

Tableau G.
Degré d'occupation de la population active agricole masculine

Données de base	Effectif	Popula- tion oc- cupés	Popula- tion sans travail	pourcentage sans tra- vail po- pulation active
Groupe de professions	popula- tion ac- tive agri- cole			
Exploitants agricoles et coopérateurs	191.812	184.523	7.489	4 %
Salariés agricoles	188.172	164.499	23.673	13 %
Chasseurs	25	21	4	16 %
Pêcheurs	10.233	9.481	752	7 %
Forestiers	26.471	22.852	3.619	13 %
Non déclarés	126	107	19	
Ensemble	416.839	381.283	35.556	9 %

Si nous examinons les "sans-travail" à des chiffres complets, le taux de chômage serait de 9 % pour l'ensemble de la population active agricole. Les groupes les plus touchés par le chômage sont les salariés agricoles et les forestiers (13 %), le groupe le moins touché est celui des exploitants agricoles et coopérateurs (4 %). Le taux de chômage pour les pêcheurs est de 7 %.

Compte tenu des réserves formulées précédemment des mauvaises conditions de l'agriculture en 1966 et de la période de l'année à laquelle se rapportent les informations, période à laquelle l'activité agricole n'est pas à son maximum, il est difficile de dégager la signification de ces taux.

Un taux de chômage de 9 % est généralement considéré comme un taux élevé pour l'ensemble de l'activité économique. Il est admis que le niveau acceptable est voisin de 3 % correspondant au chômage frictionnel. Pour l'agriculture, le problème est plus complexe en raison de l'importance de l'activité saisonnière qui la caractérise.

Remarquons que le recensement donne des informations sur les "sans-travail" pour la première fois, jeunes arrivant sur le marché du travail agricole. Leur nombre est égal à 1276. Ils ont été inclus dans le groupe "sans-travail".

Il aurait été intéressant de calculer le taux de chômage pour chaque tranche d'âge. Les tableaux 2, 3, 4 et 5 figurent en annexe permettent de le faire.

Les informations concernant le niveau d'emploi de la main d'œuvre sont rares et partielles. Les seules pouvant être prises en considération sont celles élaborées par la Division de la Statistique Agricole. Elle ne sont malheureusement pas exhaustives puisqu'elles ne concernent que les coopératives agricoles de production. Ces données intéressent trois campagnes agricoles : 63 - 64, 64 - 65 et 65 - 66. On trouve dans le tableau 4.3 de la main d'œuvre (coopérateurs et ouvriers) de chaque gouvernement.

Pour l'ensemble de la Tunisie, le nombre de jours travaillés par campagne est le suivant :

1963 - 64 : 142

1964 - 65 : 190

1965 - 66 : 162

Il ne fait aucun doute que les coopératives ne constituent pas un échantillon représentatif de l'ensemble des exploitations agricoles et que la généralisation de ces chiffres à l'ensemble de l'agriculture doit être autant que possible évitée. Mais que faire faute de mieux ?

3. EVOLUTION

Les premières informations concernant la population active remontent au recensement de 1956. Il est donc plus correct de parler de comparaison entre les résultats du recensement de 1966 et ceux de 1956.

Les définitions et les méthodes utilisées lors des deux recensements étant légèrement différentes, les conclusions que l'on peut tirer d'une telle confrontation doivent être formulées avec beaucoup de précautions.

Les différences intéressant particulièrement la population active féminine qui se chiffrait à 345.880 en 1956 et n'apparaissait en 1966 qu'avec un effectif de 66.469.

D'autre part en 1956 la limite inférieure d'âge concernant la population active a été fixée à 10 ans. Cette limite a été portée à 15 ans lors du recensement de 1966.

La correction doit donc porter sur les aides familiales et la main d'œuvre enfantine dont les effectifs étaient en 1956 respectivement de : 340.000 et 30.850 (18.770 garçons et 12.110 filles).

Il a été jugé préférable de corriger les chiffres de 1956 étant moins détaillés que ceux de 1966. Le contraire aurait été difficile.

3.1 - Evolution de l'effectif global de la population active.

L'effectif global corrigé de la population active en 1956 s'élevait à 956.640 ; celui de 1966 à 1.093.735. L'augmentation enregistrée au cours des dix années se chiffre à 137.095 personnes actives. Le taux global décennal d'augmentation s'élève à 14 %.

Si la population active avait évolué dans la même proportion que la population totale, le taux en question serait de 21 % (Ce taux décennal correspond à un taux annuel moyen composé de 1,9 %). Ce qui donnerait une population active théorique de 1.157.500 en 1966. L'écart entre l'effectif théorique calculé de 1.157.500 et l'effectif réel enregistré de 1.093.735 qui se chiffre à environ 64.000 personnes, fait apparaître un ralentissement dans l'évolution de la population active.

En réalité il ne s'agit pas d'un ralentissement prépondérant dit mais d'un changement profond dans la structure de la population active entre 1956 et 1966. Les principaux facteurs qui sont à l'origine de ce changement sont :

- Le départ des personnes actives étrangères ; dont le nombre peut être estimé à 85.000.
- La baisse du taux d'activité pour les personnes de 15 à 24 ans due au développement de l'enseignement secondaire et supérieur. L'effectif de ces deux degrés d'enseignement était de 47.000 en 1956 il est passé à 114.000 en 1966. L'effectif additionnel de 67.000 correspond à un déficit pour la population active.

- l'émigration des actifs nationaux pouvant être estimée à 50.000 personnes.
- la baisse du taux d'activité parmi les hommes âgés de 65 ans et plus, qui se chiffre à 13.000 personnes.
- l'augmentation du taux d'activité parmi les femmes qui se chiffre à 30.000 personnes,
- l'augmentation du taux d'activité parmi les hommes adultes qui était de 85 % en 1956 et atteint 93 % en 1966.

L'augmentation de ce taux intéresse 100.000 personnes environ si nous désignons ces différents facteurs respectivement par x_1 , x_2 , x_3 , x_4 , x_5 et x_6 , l'effectif de la population active en 1956 par P_0 , l'effectif de la population active en 1966 par P_1 ,

le taux d'accroissement annuel par a ; on aura l'équation suivante :

$$P_0 (1 + a)^{10} = P_1 + (x_1 + x_2 + x_3 + x_4) - (x_5 + x_6)$$

$$a \text{ étant égal à } 0,019 \text{ et } (1 + a)^{10} = 1,21$$

on aura

$$x_1 + x_2 + x_3 + x_4 \text{ étant égal à } 215.000 \text{ personnes}$$

$$x_5 + x_6 \text{ à } 130.000$$

$$1,21 P_0 = P_1 + 215.000 - 130.000$$

$$1.157.500 = 1.093.735 + 85.000$$

$$1.157.500 - 1.178.700$$

La différence s'élevant à 20.000 personnes est peu significative et confirme l'hypothèse de changement dans la structure de la population active. Ces changements s'effectuent dans le bon sens et reflètent les progrès importants enregistrés en Tunisie, au cours des dix premières années de l'indépendance, dans le domaine économique et leurs conséquences positives sur le "capital humain".

5.2. Les changements sectoriels.

Entre 1956 et 1966, l'accroissement de toutes les branches a augmenté, à l'exception de celui de l'agriculture qui a baissé de 20 %. On trouve dans le tableau 10, l'évolution des différentes branches en nombres absolus et en pourcentage. Comment expliquer une aussi importante baisse de l'effectif de la population active dans l'agriculture ?

- l'émigration des actifs nationaux pouvant être estimée à 50.000 personnes.
- la baisse du taux d'activité parmi les hommes âgés de 65 ans et plus, qui se chiffre à 15.000 personnes.
- l'augmentation du taux d'activité parmi les femmes qui se chiffre à 30.000 personnes;
- l'augmentation du taux d'activité parmi les hommes adultes qui était de 85 % en 1956 et atteint 93 % en 1966.

L'augmentation de ce taux intéresse 100.000 personnes environ si nous désignons ces différents facteurs respectivement par x_1 , x_2 , x_3 , x_4 , x_5 et x_6 ; l'effectif de la population active en 1956 par P_0 , l'effectif de la population active en 1966 par P_1 .

Le taux d'accroissement annuel par a ; en aura l'équation suivante :

$$P_0 (1 + a)^{10} = P_1 + (x_1 + x_2 + x_3 + x_4) - (x_5 + x_6)$$

$$a \text{ étant égal à } 0,019 \text{ et } (1 + a)^{10} = 1,21$$

on aura

$$x_1 + x_2 + x_3 + x_4 \text{ étant égal à } 215.000 \text{ personnes}$$

$$x_5 + x_6 = 150.000$$

$$1,21 P_0 = P_1 + 215.000 - 150.000$$

$$1.157.500 = 1095.735 + 65.000$$

$$1.157.500 - 1.178.700$$

La différence s'élève à 20.000 personnes est peu significative et confirme l'hypothèse de changement dans la structure de la population active. Ces changements s'effectuent dans le bon sens et régissent les progrès importants enregistrés en Tunisie, au cours des dix premières années de l'indépendance, dans le domaine économique et leurs conséquences positives sur le "capital humain".

3.2. Les Changements Structurels

Entre 1956 et 1966, l'effectif de toutes les branches a augmenté, à l'exception de celui de l'agriculture qui a baissé de 10 %. On trouve dans le tableau 10, l'évolution des différentes branches en nombres absolus et en pourcentage. Comment expliquer une aussi importante baisse de l'effectif de la population active dans l'agriculture ?

2.6% H.A. Compensé
how?

Si la population active agricole avait évolué en vase clos, son effectif aurait d'envoyer 825.600 en 1966, or ce n'était pas le cas et les échanges entre l'agriculture et les autres secteurs de l'activité économique tunisienne d'une part, l'agriculture tunisienne et l'extérieur d'autre part ont été certainement importants. L'agriculture a contribué dans une proportion toute forte à enrichir le départ des étrangers et à permettre l'accroissement des effectifs des autres secteurs.

Encore que son rythme puisse être discuté, la diminution relative de la population active est certaine et universelle : plutôt que d'y résister, il convient de la prévoir et de l'écarter par les voies les plus avantageuses. Cette diminution appelée "l'exode rural" a pour cause la croissance économique. Elle a été pas le fait du seul développement agricole ou du seul développement industriel, c'est celui de rapport de ces deux mouvements.

L'intervention de l'Etat, l'application de techniques agro-nomiques nouvelles et la réalisation de grands travaux d'irrigation permettront une intensification de l'agriculture et limiteront la pression de la population active du secteur agricole en secteurs industriels et en secteurs des services. Des mesures d'urgence sociale sont nécessaires pour éviter le vieillissement de la population active agricole et la dégradation de sa qualité par rapport aux autres secteurs.

Pour mieux mettre en lumière les causes de l'exode rural, le tableau 11 figurent en annexe permet de faire le rapport entre l'effectif de la population active de chaque branche et sa contribution au produit intérieur brut (P.I.B.). Pour atténuer les fluctuations sur la production agricole sous aux conditions naturelles, on a calculé un P.I.B. moyen pour une période de quatre ans (1964 - 1965 - 1966 - 1967).

On constate alors le déséquilibre économique entre l'agriculture et les autres secteurs en calculant le P.I.B. par personne active dans chaque secteur et le rapport entre P.I.B. de chaque secteur et celui de l'agriculture.

Ce rapport est de 1 en faveur des secteurs non agricoles. On notera une amélioration substantielle de ce rapport en faveur de l'agriculture depuis 1956. A cette date ce rapport était de 4.



4 - PROJECTION

La planification de la main d'œuvre commence par une évaluation de l'effectif de la population. C'est de là et moyennant certaines hypothèses que l'on déduit les effectifs de la population active totale et de la population active agricole. Ces résultats sont ensuite testés au moyen d'une confrontation avec les objectifs de la production agricole et les objectifs de la production des autres secteurs.

4.1. Projection de la population.

La section des Statistiques Démographiques de la Direction Générale du Plan a fait une projection de la population en prenant l'année 1966 (année du recensement général de la population), comme base. Les résultats sont présentés pour chaque sexe pour les périodes quinquennales suivantes : 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001. L'auteur de ce travail a utilisé deux hypothèses : une hypothèse sur la mortalité et une hypothèse sur la fécondité.

- Hypothèse mortalité : Partant de la table de mortalité type, il a prévu un accroissement de l'espérance de vie à la naissance de 2 ans et demi tous les cinq ans.

- Hypothèse fécondité : Le taux de fécondité pour la période 66 - 71 a été estimé à 19‰, et se basant sur le maintien de la tendance actuelle, il est prévu une baisse de ce taux de 3 points par an.

A partir des résultats de ce travail, nous avons calculé le taux d'accroissement global quinquennal pour chacune des périodes de cinq ans suivantes :

$$1966 - 1971 : Q_1 = 14,4 \%$$

$$1971 - 1976 : Q_2 = 13,0 \%$$

$$1976 - 1981 : Q_3 = 12,8 \%$$

$$1981 - 1986 : Q_4 = 12,2 \%$$

$$1986 - 1991 : Q_5 = 11,5 \%$$

$$1991 - 1996 : Q_6 = 10,6 \%$$

$$1996 - 2001 : Q_7 = 10,4 \%$$

A partir de ces taux quinquennaux, nous avons déterminé le taux d'accroissement annuel composé moyen pour chaque période quinquennale.

Soit a_1 ce taux pour la période (66 - 71)

Désignons par P_0 l'effectif de la population au début de la période, P_1 l'effectif de la population à la fin de la période,

$$\begin{aligned} \text{On a : } Q_1 &= \frac{P_1 - P_0}{P_0} = \frac{P_0 (1 + a_1)^5 - P_0}{P_0} \\ &= (1 + a_1)^5 - 1 \end{aligned}$$

$$1 + a_1 = (1 + a_1)^5$$

$$\log(1 + a_1) = 5 \log(1 + a_1)$$

$$a_1 = 2,7 \%$$

On calcule de la même façon a_2 (71 - 76), a_3 , a_4 , ...

$$a_2 = 2,5 \%$$

$$a_3 = 2,4 \%$$

$$a_4 = 2,3 \%$$

$$a_5 = 2,2 \%$$

$$a_6 = 2,1 \%$$

$$a_7 = 2,0 \%$$

A l'aide de ces taux on a évalué les effectifs de la population par tranche d'âge pour chaque sexe, pour les années 1967, 1968, 1969, 1970 et 1972 (en réalité on n'a utilisé que a_1 et a_2).

4.2. Projection de la population active et de la population active agricole.

- La projection de la population active masculine. Cette projection est fondée sur les hypothèses suivantes :

a - prolongation des tendances observées entre 1956 et 1966 concernant les tranches de 15 à 19 ans, 20 à 24 ans et 65 ans et plus ; qui se caractérisent par une baisse de l'effectif de ces trois tranches d'âge, dues à une progression des effectifs de l'enseignement secondaire et professionnel pour la première, de l'enseignement supérieur pour la seconde, à un développement du système de retraite pour la dernière. En outre pour les deux premières tranches nous avons corrigé les résultats du calcul en nous référant aux informations qui nous ont été fournies par le rapporteur du comité de l'Education Nationale relatifs à la projection des effectifs des élèves et étudiants.

b - Pour les tranches d'âge intermédiaires : maintien des taux d'activité observés.

- Projection de la population active féminine, prolongation des tendances observées dans le passé correspondant à une augmentation.

- Projection de la population active agricole masculine : Ralentissement de la tendance à la baisse, le rapport : population active agricole, population active ne diminue plus que de 1,5 % par an pour chaque tranche d'âge, au lieu de 4 % taux observé entre 1956 et 1966.

- Projection de la population active agricole féminine : maintien du rapport population active agricole population active au niveau de 1966.

On trouve dans les tableaux 12.1, 12.2, 12.3, le détail des calculs. Le tableau 12 donne les résultats de ces calculs.

Tableau M : Résultats de la projection de la population active agricole et de la population active dans l'agriculture

EFFECTIFS CORRIGES (En Milliers)

ANNÉES	POPULATION ACTIVE AGRICOLE			POPULATION ACTIVE DANS L'AGRICULTURE		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
1969	426,1	10,3	436,4	461,0	11,1	472,1
1970	429,1	11,1	440,2	464,3	12,0	476,3
1971	430,8	12,3	443,1	466,1	13,3	479,4
1972	433,8	13,5	447,3	469,4	14,6	484,0

Signalons pour mémoire que la population active augmentera en moyenne de 33.000 personnes par an, au cours de la prochaine quadriennie (25.000 hommes et 8.000 femmes).

La politique d'évolution de la femme entreprise depuis deux ans se traduira au cours de la quadriennie par l'arrivée sur le marché de travail d'un nombre important de main d'œuvre féminine. Le nombre de femmes qui se présenteront sur le marché du travail au cours des quatre années sera sensiblement égal au nombre de femmes tunisiennes actives dans les secteurs non agricoles en 1956 (les services domestiques compris). Ce nombre était de 25.670.

La population active dans l'agriculture n'augmentera quant à elle que de 4.000 personnes (2.800 hommes et 1200 femmes).

On pourrait formuler des réserves concernant le changement de tendance à partir de 1966. (Rappelons alors qu'il a été constaté au cours de la période 1956 - 66, un taux de diminution de la population active dans l'agriculture d'environ 4 %, il est prévu une augmentation de 1,5 % à partir de 1966).

Un tel changement de situation est concevable si l'on tient compte des différents éléments conjoncturels qui se sont manifestés au cours de la décennie passée. Ces éléments peuvent être classés en éléments endogènes et éléments exogènes.

- Les éléments endogènes : les conditions atmosphériques n'ont pas été favorables au cours de la période en question, la sécheresse dévastatrice de 1967/68 ont causé des campagnes agricoles de pluviosité défectueuse, ce qui n'a pas permis au secteur agricole de progresser comme prévu de manière à constituer un stimulant capable de retenir la main d'œuvre agricole.

Les difficultés de l'agriculture au cours de la période 1956/66 ne sont pas seulement imputables aux mauvaises conditions climatiques. Le niveau de gestion dans le secteur contrôlé était dans plusieurs cas médiocre, ce qui n'a pas permis aux entreprises de ce secteur d'atteindre un niveau optimum de productivité.

- Les éléments exogènes.

Le volume de la population active dans l'agriculture ne dépend pas comme cela a été signalé exclusivement des conditions économiques du secteur agricole. Il dépend en outre de la capacité d'absorption des secteurs non agricoles (secteur industriel et secteur des services).

Au cours de la période écoulée la demande des secteurs non agricoles de travailleurs a été très importante. Cette demande a été d'environ 385.000 personnes se décomposant en une demande de remplacement qui peut se chiffrer à 70.000 personnes natives correspondant aux emplois libérés par le départ des étrangers et une demande de croissance qui peut se chiffrer à 315.000 correspondant à la création d'emplois nouveaux.

Pour mieux s'en rendre compte et prévoir la réaction des différentes branches d'activité économique à la modification de l'effectif de la population active totale il a été jugé utile de calculer le coefficient d'élasticité pour chaque branche par rapport à la population active totale.

Appelons

1°/ pour la population active totale :

P_0 - l'effectif en 1956

P_1 - l'effectif en 1966

2°/ pour la population active de la branche i
(par exemple l'industrie manufacturière)

p_0 - l'effectif en 1956

p_1 - l'effectif en 1966

3°/ $D P$, l'effectif additionnel de la population totale en 1966 par rapport à 1956 $D P = P_1 - P_0$

4°/ $D p$, l'effectif additionnel de la population active de la branche i par rapport à 1956

5°/ $E (i)$, le coefficient d'élasticité de l'emploi dans la branche i

$$E (i) = \frac{\frac{D p}{p_0}}{\frac{D P}{P_0}}$$

On trouvera dans le tableau qui suit le coefficient d'élasticité de l'emploi par branche.

Tableau J - Coefficient d'élasticité de l'emploi par branche.

Tableau J.

Coefficient d'élasticité de l'emploi
par branche 1951-1966

Branche d'activité (1)	Coefficient d'élasticité (E1)	- de -
Agriculture	- 2,0	- 1,4
Industrie extractive	+ 6,3	- 9,3
Industrie manufacturière	+ 2,9	+ 2,5
Bâtiments et Travaux Publics	+ 9,4	+ 8,6
Electricité, gaz, eau	+ 25,1	+ 2,5
Commerce	+ 2,6	+ 1,4
Banques	+ 1,4	
Transports et communications	+ 5,1	+ 3,6
Services	+ 13,6	+ 2,0

Ces coefficients ont la signification suivante :
Pour la branche industries manufacturières, une augmentation de l'effectif de la population active totale de 1 % amènera une augmentation de l'effectif de cette branche de 2,9 %.

Précisons pour terminer deux points l'un rapportant à la signification des effectifs projetés, l'autre concernant l'exode rural.

- Concernant le premier point, la projection a été faite en nombre de personnes actives avec ses caractéristiques en 1966 notamment en ce qui concerne le taux d'occupation, et le coefficient d'emploi. Rappelons qu'en 1966, le taux d'occupation était de 91 % dans le secteur agricole, le coefficient d'emploi agricole a été estimé à 165 jours en moyenne par personne active.

On définira avec ces caractéristiques : la personne année - travail (P.A.T.).

Si les deux ratios précités changeraient pour une raison ou une autre, les effectifs projetés varieraient en conséquence.

- Concernant le deuxième point : il est à préciser que le taux d'accroissement de 1,5 % retenu pour la projection de la population active agricole, n'arrête pas l'exode rural.

2,5% acc. act. actuel

1,5% acc. nat.

1,5% taux de migration nat.

.../...

Compte tenu de cet accroissement, près de 40.000 personnes actives (fils d'agriculteurs et agriculteurs) quitteront l'agriculture. Il importe de prendre les dispositions nécessaires pour éviter le vieillissement excessif de la population agricole et lui assurer une main d'œuvre d'un niveau technique compatible avec un niveau de productivité satisfaisant.

4.3. Comparaison avec les projections des autres sous-comités de l'Agriculture.

D'une façon générale, les Sous-Comités fournissent des estimations hétérogènes et imprécises. A deux exceptions près (Sous-Comité de l'élevage et Sous-Comité des Forêts) l'estimation de l'emploi est faite seulement pour l'année 1972. Sauf erreur de notre part le Sous-Comité des Pêches donne des estimations vagues et nettement sous-estimées. Nous avons jugé utile de les corriger.

On trouvera dans le tableau K, ci-joint une récapitulation des besoins de l'agriculture en emploi en 1972.

Tableau K.

Besoins exprimés par les Sous-Comités sectoriels pour 1972

Sous-Comité	Nombre de jours (en milliers)	Nombre de "P.A.T." (1)	
		à 165 jours par an	à 250 jours par an
1 Production			
Grandes cultures	12000	72727	48000
Elevage	8068	48897	32272
Arboriculture	32241	195400	128964
Cultures maraîchères	10308	62473	41232
Forêt	3331	20188	13324
Pêche	2500	15151	10000
2 Investissement			
Forêt	6000	36365	24000
C.N.E.	5000	30302	20000
Ensemble	79448	481503	317792

(1) Personne - Année - Travail.

Tableau L

Distribution de la main d'œuvre agricole par spéculation

Sous-Comité	1966 (Recensement de la population)	1972 (Estimation des Sous-Comités)
Grandes cultures		15,1
arboriculture cultures maraîchères		40,6
Forêt	74,5	13,0
Production		
Investissement	11,3	11,7
Elevage	5,7	10,2
Pêche	2,6	3,1
C.N.E.	5,9	6,3
Ensemble	100,0	100,0

Les besoins sont exprimés en nombre de jours, nous les avons convertis en population active.

Avec deux unités "P.A.T." différentes :

à 165 jours

à 250 jours, (Chiffre généralement retenu par les Sous-Comités).

Si on estime le nombre d'aides familiales à 150.000 en 1972 avec un coefficient d'emploi de 50 jours par an, ce qui représenterait 7.500.000 journées.

Le reliquat soit : 72.000.000 représenterait l'effectif de journées effectuées par la population active agricole (sans les aides familiales),

Si nous rapportons ce chiffre à l'effectif de la population active agricole prévu au tableau H, soit 484.000 personnes, on obtiendrait un coefficient d'emploi de 149 jours par an. Ce qui correspondrait à une baisse.

Il y a donc lieu soit de corriger la projection de la population active en modifiant l'hypothèse relative au taux d'accroissement de la population active dans l'agriculture ; soit en augmentant l'emploi.

.../...

5. CONCLUSION

L'amélioration de la documentation statistique relative à l'emploi agricole grâce aux informations fournies par le recensement général de la population de 1966, constitue un fait important qui permet au planificateur de procéder à une meilleure analyse d'un problème important et de faire des prévisions plus méthodiques que dans le passé.

L'analyse fait ressortir un vieillissement relatif de la population agricole causé par l'exode rural et une inégale distribution géographique entre les secteurs de l'activité économique. Ce dernier aspect peut être attribué soit à une vocation économique soit à un retard de développement des régions, soit aux deux à la fois. L'évolution récente fait ressortir une baisse importante, baisse de la population active agricole, conséquence directe du progrès économique. Cette baisse pourra être freinée par une intensification de l'agriculture seule capable d'améliorer le niveau de vie des populations agricoles.

Dans la mesure où les possibilités de modernisation de l'agriculture sont limitées, il est préférable dans l'intérêt même de l'agriculture de la soulager d'une partie, main d'œuvre sous-employée, qui constitue pour elle une charge plutôt qu'un facteur de progrès.

.../...

LISTE DES MEMBRES DU SOUS-COMITE

RAFFORTEUR :	Mohsen	CHAARI
SECRETAIRE :	Melle Kalthoun	SCHAIER
MEMBRES :	Mme	ATTIA
	M.h.	ZOHAL
	Houazine	KAMOUN
	Abdessaïem	TARIFA
	Chedly	EL FOURGI
	Hédi	KADHI
	Mustapha	PETIT-JERSE
	Abdel-agid	BOURICHA
		DAGHIPOUS
	Aror	CHIBOUB
	Abdel-agid	SLAÏA
	Kalek	POURATI
	Hamda	HAFSIA
	Mohamed	LETATIEF
	Abdelhamid	BERGAOUI
	Kacour	BEN JAAPAR
	Mohsen	CHEBIL
	Tahar	BEN SALEM

ANNEXE

Cette partie est réservée aux tableaux statistiques mentionnés dans le texte du rapport.

Une grande partie de cette information nous a été communiquée seulement quelques jours avant la rédaction du rapport. Il nous a été par conséquent impossible de les corriger. C'est ce qui explique qu'il existe certains écarts entre les chiffres. Ces écarts sont la plupart du temps négligeables et proviennent de déclarations imprécises de certaines personnes lors des opérations de collecte du recensement.

Il y a des
écarts
dans
les
données

Chaque fois que ces informations n'ont pas été corrigées, nous avons inscrit sur le tableau s'y rapportant la mention données brutes.

POPULATION ACTIVE MARQUAIS DE FLORENTINOS AGRIKOLAS EN SON AGRICOLE (1925-1926)
MARQUAIS DE FLORENTINOS AGRIKOLAS EN LA POPULATION DE 1925-1926

BOULEVARD 11

BOULEVARD 11

Profession	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 et +	Total
Professions Agricoles	(34274)	(42113)	(50426)	(52312)	(50523)	(39842)	(30344)	(34061)	(30110)	(19814)	(24143)	(416893)
1.1. Exploitation agricole	6496	12237	18077	21770	22760	19472	20127	20277	16669	13306	18171	191390
1.2. Salariés agricoles	22972	25594	25429	24510	22200	16439	14922	11862	9291	5378	4932	181549
1.3. Chasseurs	-	-	-	1	3	4	-	4	3	-	1	16
1.4. Pêcheurs	593	1047	1322	1539	1530	1150	874	737	669	371	389	10221
1.5. Forestiers	1577	3065	4142	3785	3642	2532	2270	1806	1301	689	566	25437
1.6. Non dénombrés	2636	2150	1456	710	406	245	191	175	105	70	62	8204
2 Professions non agricoles	48705	75499	77010	70668	71431	54641	46304	38842	28937	14421	13632	349351
3 Personnes non classées dans la profession	15698	11819	7969	5714	4419	5267	2883	2643	2484	1697	2493	61065
Ensemble	96677	129431	136205	136697	126419	97750	87771	76346	61539	36153	40268	1,027236

POPULATION ACTIVE FÉMININE DE PROFESSION AGRICOLE ET NON AGRICOLE (ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS)
RÉSULTATS DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION DU 3.5.1966

CHIFFRES MOYENS

Tableau 1.F

Âge	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 et +	TOTAL
Profession	(1326)	(918)	(906)	(980)	(982)	(767)	(689)	(536)	(372)	(266)	(271)	(8013)
A. Professions agricoles	191	136	193	239	261	223	240	209	143	133	149	2117
A.1 Exploitants agricoles	935	646	594	628	620	474	394	289	203	117	99	4959
A.2 Salaires agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A.3 Chasseurs	10	9	10	8	5	2	1	1	3	-	2	51
A.4 Pêcheurs	32	16	17	13	21	11	6	7	1	6	6	158
A.5 Forestiers	158	109	92	92	75	57	48	30	22	10	15	708
A.6 Non déclarés	13713	11510	7049	5073	4308	3830	3066	2539	1739	1152	1085	55055
B. Professions non agricoles	1497	662	265	170	149	154	105	115	111	68	105	3401
C. Personnes non classées dans la profession	16536	13090	8211	6223	5439	4751	3860	3190	2222	1486	1461	66469

POPULATION ACTIVE (ÂGES DE 15 ANS ET PLUS) EXERCANT UNE PROFESSION AGRICOLE
RÉSULTATS DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Tableau 2.

Profession	Sexe	15 à 19		20 à 29		30 à 39		40 à 64		65 et +		Total		Ensemble
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
1. Cadres agricoles		121	2	716	11	367	4	260	1	13	1	1477	19	1496
2. Coopérateurs		414	8	2304	15	3342	36	5382	81	830	10	12272	150	12422
3. Exploitants agricoles		6082	183	28030	314	141205	464	186469	867	117341	139	1179127	11967	1181094
4. Salariés agricoles		22972	935	49023	1240	46710	1248	57892	1477	4952	99	181549	4999	186548
5. Chasseurs		-	-	-	-	4	-	11	-	1	-	16	-	16
6. Pêcheurs		593	10	2369	19	3069	13	3801	7	389	2	10221	51	10272
7. Forestiers		1577	32	7207	35	7427	34	8678	31	568	6	25457	138	25595
Ensemble		31759	1170	191634	1102124	1799	1162493	2464	124094	257	1410119	17384	1417443	

Tableau 1 3

CHIFFRES EXERCUTS UNITÉ : PROPORTION POURCENT

Catégorie	Sexe	15 A 19		20 A 24		25 A 29		30 A 34		35 A 39		40 A 44		45 A 49		50 A 54		55 A 59		60 A 64		65 et +		Total	Ensemble		
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes						
Ingénieurs agronomes et agricoles		2	-	22	-	80	-	59	1	142	1	32	-	23	-	13	-	11	-	1	110	-	4	-	298	3	1 301
Ingénieurs hydrauliciens		-	-	2	-	7	-	12	-	3	-	7	-	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	34	
Vétérinaires		1	-	6	-	4	-	8	-	3	-	5	-	-	-	7	-	-	-	1	-	2	-	39	-	39	
Autres cadres supérieurs		4	-	7	1	3	-	3	-	1	-	3	-	3	-	1	-	-	-	-	-	-	-	25	1	26	
Adjointes techniques agricoles		45	1	122	3	62	-	55	-	41	2	15	1	22	-	22	-	7	-	5	-	3	-	426	7	433	
Agents techniques agricoles		69	1	251	6	130	1	86	-	145	-	27	-	20	-	11	-	3	-	6	-	4	-	655	8	663	
Ensemble		121	2	410	10	306	1	227	1	140	3	65	1	58	-	39	-	22	-	1	22	-	13	-	1 477	15	1 496

**POPULATION ACTIVE MASQUILINE (AGEE DE 15 ANS ET PLUS) EXERCANT UNE PROFESSION AGRICOLE
(RESULTATS DU RECENSEMENT DU 3.5.1966)**

ETATS BRUTES

Tableau 4.1 H.

COOPERATEURS ET EXPLOITANTS AGRICOLES (DONNEES DETAILLEES)

Age	15 à 19														Total
	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 et +				Total
Coopérateurs	414	872	1432	1701	1641	1280	1215	1177	1071	639	830				12272
Métallurgues	2970	5202	8663	10663	10910	9392	9689	9836	9231	6726	9261				92483
Agriculteurs	172	321	460	500	551	464	499	494	424	283	405				4573
Éleveurs	6	27	23	33	33	24	33	40	33	18	34				304
Chasseurs	256	595	880	1160	1156	976	1138	1103	1010	747	1040				10063
Maîtres de distillerie	82	90	147	181	219	204	246	330	256	182	281				2218
Artisans	509	949	1385	1688	1919	1654	1582	1614	1382	964	1199				14843
Autres agriculteurs	1356	3556	4117	4765	5198	4531	4756	4647	4301	3043	4169				44439
Maîtres en général	29	25	37	38	64	33	53	47	34	45	36				441
Maîtres de bovins	26	7	33	33	19	29	13	13	19	13	14				219
Maîtres d'équins	503	335	366	395	409	306	324	327	296	200	313				3774
Maîtres	2	4	5	4	2	4	2	2	-	2	2				29
Maîtres éleveurs	1	7	10	20	19	8	8	10	6	3	6				1
Maîtres-éleveurs	168	267	519	649	637	567	569	637	606	441	561				5641
Total	6496	12257	18077	21770	22777	19472	20127	20277	18669	13806	11817				119122

POPULATION ACTIVE PE TRIC (AGE DE 15 ANS ET PLUS) EXERCANT UNE ACTIVITÉ AGRICOLE

(RÉSULTATS DE RECHERCHE SUR LE 3. 5. 1966)

COOPÉRATIFS ET EXPLOITANTS (CHIFFRES INDICATIFS)

AGE	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	TOTAL
Coopératives et exploitants Agricoles	8	5	10	23	13	19	21	17	11	13	10	150
Coopératives	59	59	75	85	116	96	115	80	68	61	75	929
Céréaliculteurs	5	1	4	7	6	4	3	10	4	1	4	49
Arboriculteurs	-	-	-	1	1	-	-	3	2	-	1	8
Viticulteurs	6	7	4	4	8	10	10	6	3	6	5	69
Oléiculteurs	2	-	2	-	4	5	3	6	4	1	2	29
Planteurs de dattiers	24	19	30	29	25	23	19	19	13	12	13	226
Lauréates	36	40	55	78	68	57	56	50	34	29	29	535
Autres agriculteurs	1	-	2	-	1	-	-	-	1	-	2	7
Éleveurs en général	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éleveurs de bovins	5	4	5	3	6	3	2	5	1	3	5	42
Éleveurs d'ovins	-	-	-	-	2	-	-	-	-	1	-	3
Autres éleveurs	-	-	-	1	-	-	-	2	-	1	-	4
Agriculteurs - éleveurs	4	1	5	8	9	5	10	10	2	5	3	62
TOTAL	191	136	193	239	261	223	240	209	143	133	145	2117

POPULATION ACTIVE (AGE DE 15 ANS ET PLUS) EXERCANT UNE PROFESSION AGRICOLE
(RESULTATS DU RECENSEMENT DU 3.5.1966)

Tableau 4.2.

EXPLOITANTS AGRICOLES (INFORMATIONS RECHOUTELS)

Profession	Age												Ensemble
	15 à 19		20 à 29		30 à 39		40 à 64		65 et plus		Total		
Sexe	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
1. Coopérateurs	414 (6082)	8 (193)	2304 (28030)	15 (314)	5342 (41205)	36 (464)	5382 (86469)	81 (867)	830 (17340)	10 (139)	12272 (179129)	150 (1967)	12422 (181094)
2. Employés agricoles	2970	97	13865	134	21513	203	44874	420	9251	75	92483	929	93412
2.1 Céréaliculteurs	172	5	781	5	1051	13	2164	22	405	4	4573	49	4622
2.2 Arboriculteurs	6	-	50	-	66	2	148	5	34	1	304	6	312
2.3 Viticulteurs	258	6	1475	11	2316	12	4974	35	1040	5	10063	69	10132
2.4 Oleiculteurs	52	2	237	2	400	4	1218	19	281	2	2218	29	2247
2.5 Planteurs de dattiers	509	24	2334	49	3607	54	7196	86	1199	13	14843	226	15071
2.6 Maraîchers	1356	38	7673	96	9963	146	21278	226	4169	29	44439	535	44974
2.7 Autres agriculteurs	29	1	62	2	102	1	212	1	36	2	441	7	448
2.8 Eleveurs en général	26	1	40	-	52	-	87	3	14	-	219	4	223
2.9 Eleveurs de bovins	503	5	701	9	804	9	1453	14	313	5	3774	42	3816
2.10 Eleveurs d'ovins	2	-	9	-	6	2	10	1	2	-	29	3	32
2.11 Aviculteurs	1	-	17	-	39	1	55	3	6	-	98	4	102
2.12 Autres éleveurs	168	4	786	6	1286	17	2820	32	561	3	5641	62	5703
2.13 Agriculteurs-éleveurs													
Ensemble	6496	191	30334	329	44547	500	91851	948	18171	149	119199	2117	193516

EMPLOI DE LA MAIN D'OEUVRE DANS LES COOPERATIVES AGRICOLES
(Nombre moyen de jours travaillés par travailleur)

Tableau 4.3.

Campagne agricole		63 - 64	64 - 65	65 - 66
Gouvernorats				
NORD				
Tunis		171	-	-
Biserte		123	264	152
Béja		179	247	133
Jendouba		154	285	178
Le Kef		189	241	187
Mabeul		-	-	259
CENTRE				
Sousse		27	27	135
Kasserine		343	271	206
Kairouan		254	237	150
SUD				
Gabès		305	292	34
Gafsa		251	175	243
Tunisie Entière		142	190	162

STAIRS DOWN

Salaries agricoles (Informations détaillées)

Tablew 5.1.H.

Age		15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 et +	TOTAL
Salariés agricoles													
Serviers l-boueurs		736	885	1166	1233	1129	927	774	720	495	293	305	8663
Serviers khards		5338	6290	6653	6233	5285	3880	3484	2755	2260	1374	1330	44882
Serviers d. l'élevage		7948	2820	2020	1660	1487	1164	1114	960	764	620	720	21277
Serviers avicole		12	20	30	20	19	14	3	6	6	4	2	136
Conducteurs de machines et matériel à tracteur mécanique		252	817	1384	1673	1453	891	630	377	196	60	47	7780
Conducteur de matériel à traction animale		2	3	8	4	5	3	4	2	1	3	5	40
Bardiniers		1045	1480	1726	1652	1648	1273	1050	882	727	400	397	12280
Boueurs		4718	7257	8076	7622	7109	5256	4945	3808	3004	1554	1259	54608
Autres salariés		2921	4022	4366	4313	4065	3031	2918	2352	1838	1070	887	31883
TOTAL		22972	23594	25429	24510	22200	16439	14922	11842	9291	5374	4952	181549

POPULATION ACTIVE FEMMINE (AGEE DE 15 ANS ET PLUS) EXERCANT UNE PROFESSION AGRICOLE
(RESULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 3.5.1966)

SALARIES AGRICOLES (INFORMATIONS DETAILLEES)

Tableau 5.1.P.

Catégories	Age											Total
	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 et +	
SALARIES AGRICOLES												
Conducteurs de machines et matériel à traction mécanique	12	7	10	7	9	4	4	4	7	1	1	66
Conducteurs de matériel à traction animale	296	211	215	200	196	139	127	86	61	34	25	1592
Travailleurs agricoles	99	24	11	11	13	6	6	7	8	8	9	202
Salarier agricole	2	2	1	1	1	-	-	-	-	-	-	7
Conducteurs de machines et matériel à traction mécanique	3	6	5	5	2	3	3	2	1	-	1	29
Conducteurs de matériel à traction animale	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Travailleurs agricoles	133	80	56	67	70	51	39	28	18	17	14	553
Travailleurs agricoles	234	163	165	193	207	146	129	106	74	34	25	1476
Travailleurs agricoles	176	153	131	143	122	125	86	54	34	23	24	1071
Travailleurs agricoles												
Travailleurs agricoles	935	646	594	628	620	474	394	269	203	117	99	4999

POPULATION ACTIVE (AGEE DE 15 ANS ET PLUS), EXERCANT UNE PROFESSION AGRICOLE
(RESULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 5.5.1966)

SALARIES AGRICOLES (INFORMATIONS REGROUPEES)

Tableau 5.2.

Profession	15 à 19		20 à 29		30 à 39		40 à 64		65 et +		Total		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
Carriers labourers	736	12	2051	17	2362	16	3209	20	505	1	8663	66	8729
Carriers khadès	5338	296	12943	426	11516	396	13753	449	1330	25	44882	1592	46474
Carriers de l'élevage	7946	99	4640	35	3117	24	4622	37	720	9	21277	204	21481
Carriers avicole	12	2	50	3	39	2	33	-	2	-	136	7	143
Conducteurs de machines et matériel à traction mécanique	252	3	2261	11	3126	7	2154	7	47	1	7780	29	7809
Conducteurs de matériel à traction mécanique	2	-	11	-	9	1	13	-	5	-	40	1	41
Artisans	1045	113	3206	136	3500	137	4332	153	397	14	12280	553	12833
Base ouvrier	4716	234	15333	326	14731	400	16567	409	1259	25	54606	1476	56084
Autres salariés	2923	176	6508	284	6476	265	11209	322	667	24	31883	1071	32954
Total	122972	935	49023	1210	46710	1246	57892	1477	4952	99	1181549	4999	1186346

POPULATION ACTIVE FEMMINE (AGEE DE 15 ANS ET PLUS) EXERCANT UNE PROFESSION AGRICOLE
(RESULTATS DU RECENSEMENT DU 3.5.1966) PERSONNES OCCUPEES

OMNES BLUPES

Tableau 6.1.P.

Profession	Age	115 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 et +	Total
Agriculteurs, éleveurs, exploitants agricoles		187	135	191	236	252	215	227	204	131	130	143	2053
Salariés agricoles		964	662	608	645	602	470	377	273	187	109	91	4988
Chasseurs		-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Pêcheurs		9	8	7	8	5	2	1	1	3	-	2	46
Pêcheurs travailleurs forestiers		40	28	21	20	28	16	8	11	21	8	8	200
Non salariés		-	-	2	-	1	-	1	-	-	-	-	4
Passable		1206	833	829	909	890	705	615	489	323	247	244	7292

**POPULATION ACTIVE (AGEE DE 15 ANS ET PLUS) EXERCANT UNE PROFESSION AGRICOLE (RESULTATS DU
RECENSEMENT DU 3.5.1966) PERSONNES SANS TRAVAIL**

Tableau 6.2.

Profession	Sexe	Age																Total								
		15 A 19	20 A 24	25 A 29	30 A 34	35 A 39	40 A 44	45 A 49	50 A 54	55 A 59	60 A 64	65 et +														
Agriculteurs, éleveurs exploitants	Hommes	291	3	470	1	705	2	616	4	764	9	614	6	707	13	748	5	726	12	555	3	898	6	7302	66	7368
	Femmes	205	47	2594	48	3114	30	2993	35	2694	55	2029	31	1943	41	1760	28	1542	23	951	10	1023	9	2270	359	2308
Salarisés agricoles	Hommes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-
	Femmes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chasseurs	Hommes	221	-	511	1	941	2	1021	-	981	-	781	-	501	-	741	-	581	-	301	-	671	-	1725	31	7281
Pêcheurs	Hommes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Manœuvres travail	Hommes	12701	121	4451	3	5461	41	5041	21	4441	5	13341	-	2691	41	2691	2	2151	21	1331	21	1191	-	8541	361	35641
Scrubateurs	Femmes	41	421	4155	-	301	21	301	2123	2123	-	21	231	-	161	2112	1	1	121	1	41	-	121	181	2391	2571
TOTAL		12646	1104	15731	82	14459	7614	171	7114	9021	921	9571	62	12969	741	2856	147	12542	49	1670	191	2107	2764	208	703	85001

FRUIT

POPULATION ACTIVE (AGEE DE 15 ANS ET PLUS) EXERCANT UNE PROFESSION AGRICOLE (RESULTATS DU RECENSEMENT DU 3.5.1966) PERSONNES SANS TRAVAIL POUR LA PREMIERE FOIS

Tableau 6.3.

Profession	Age											Total									
	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 et +										
Sexe	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes									
Cultivateurs, éleveurs, exploitants agricoles	124	3	40	-	15	-	21	-	2	-	1	-	1	-	1	-	197	3	190		
Travailleurs agricoles	723	10	163	3	46	-	15	-	10	-	5	-	2	-	4	-	1	-	971	13	984
Chasseurs	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Pêcheurs	22	1	4	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	27	2	29	
Artisans travaillant	52	-	17	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71	-	71	
Artisans	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	
TOTAL	923	14	224	3	64	1	17	-	12	-	5	-	4	-	5	-	2	-	1258	10	1276

DISTRIBUTION DE LA POPULATION ACTIVE (ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS) SUIVANT LA BRANCHE
D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE GROUPE DE PROFESSION

RÉSULTATS DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION DU 3.5.1966

Tableau 7

DONNÉES CORRIGÉES

Groupe de Profession	Branc	Agriculture	Indus-trie	Indus-trie et Manufac-turière	Bâtiment et Travaux Publics	Électr. et Eau	Commer-ces de gros	Commer-ces de détail	Banques et Affai-res Immo-bilières	Trans-port	Service	Total
	d'activité									Entre-prises Commu-nales		Général
Techniciens, professions libérales et assimilés	681	534	1990	408	440	255	432	290	973	4116	47319	
Cadres administratifs supérieurs	515	136	653	477	149	417	392	601	750	3359	7651	
Employés de bureau	1480	464	2462	477	1260	1030	1093	2386	4352	18491	33515	
Vendeurs	480	65	765	28	65	3216	53007	223	106	1644	60419	
Agriculteurs	415502	146	561	210	4539	163	176	5	106	7783	427291	
Mineurs carriers et assimilés	114	16462	363	99	56	13	19	1	167	480	19814	
Travailleurs de transports	1955	846	2036	658	417	433	567	62	18406	6012	31412	
Artisans, Ouvriers, Manœuvres non agricoles	36856	3426	121614	73800	13568	1991	9642	109	20755	114825	396388	
Travailleurs des services et des Sports	6763	637	2167	600	586	341	914	316	1482	55718	69726	
TOTAL	462348	24916	132651	76757	21400	7859	67042	4015	47117	249426	1093735	

**POPULATION ACTIVE (AGEE DE 15 ANS ET PLUS) RESULTATS DU RECENSEMENT
GENERAL DE LA POPULATION DU 5.5.1966**

**COMPARAISON POPULATION ACTIVE GLOBALE, POPULATION ACTIVE DE PROFESSION
AGRICOLE**

DOMNEES BRUTES

Tableau 8

Gouvernorats	Population active de profes- sion agricole			Population active totale		
	Rurale	Urbaine	Ensemble	Rurale	Urbaine	Ensemble
1 NORD	(181.717)	(32.907)	(214.624)	(296.056)	(305.942)	(601.698)
Tunis	14.232	9.028	23.260	25.849	200.679	226.528
Bizerte	30.997	7.828	38.825	44.779	36.870	81.649
Béja	43.819	2.483	45.902	63.535	14.601	78.136
Jendouba	21.687	545	22.232	52.926	7.119	60.045
Le Kef	35.549	1.784	37.333	60.557	12.417	72.974
Nabeul	35.833	11.239	47.072	48.410	33.956	82.366
2 CENTRE	(85.242)	(15.527)	(100.760)	(137.488)	(91.680)	(229.168)
Sousse	28.070	12.975	41.048	44.649	66.873	111.522
Kasserine	21.203	1.033	22.236	40.628	7.115	47.743
Kairouan	35.969	1.516	37.485	52.211	17.692	69.903
3 SUD	(99.407)	(10.052)	(109.459)	(194.943)	(67.916)	(262.859)
Sfax	38.535	2.572	41.107	71.407	21.102	92.509
Gabès	18.638	2.156	20.794	31.664	11.280	42.944
Gafsa	26.182	4.181	30.563	49.257	26.410	75.667
Medenine	16.052	1.143	17.195	42.615	9.124	51.739
Tunisie	366.366 (601.717)	58.486 (46.366)	424.852 (648.083)	628.487 (772.652)	465.238 (571.991)	1.093.725 (1.344.643)

13,8%

(10,0%)

42,2%

(100,0%)

96,2%

57,5%

pop. active rurale agricole

0,583

pop. active urbaine agricole

0,126

pop. active rurale

(0,779)

pop. active urbaine

(0,168)

**DISTRIBUTION DE LA POPULATION ACTIVE DANS LE SECTEUR AGRICOLE (AGEE DE 15 ANS ET PLUS)
SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE ET LA PROFESSION
(RESULTATS DU RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DU 3.5.1966)**

DOIGNEES BLUTES

Tableau 9

Profession	Branche d'activité	Production végétale	Production animale	Activités annexes de l'agriculture	Forêt	Chasse	Pêche	non déclarée	Ensemble
Professions agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, forestiers)		(325.085)	(25.770)	(19.656)	(28.258)	(7)	(10.076)	(60)	(408.912)
Professions non agricoles		(9.113)	(159)	(6.568)	(21.706)	(5)	(1.551)	(80)	(39.182)
Professions libérales, techniques et assimilées		426	19	138	208	-	24	10	825
Directeurs et cadres administratifs		342	4	80	11	1	32	8	478
Employés de bureau		538	4	222	195	-	201	18	1.178
Vendeurs		94	10	17	39	-	297	23	480
Mineurs carriers...		82	-	1	17	-	10	-	110
Travailleurs des transports et communications		657	8	155	249	-	404	-	1.453
Travailleurs des spectacles, des sports et des services		2.997	39	654	2.556	-	146	6	6.300
Artisans ouvriers manoeuvres		3.997	75	5.301	18.529	4	437	15	28.398
Personnes non classées dans la profession		(107)	(4)	(17)	(41)	(-)	(25)	(8)	(202)
Ensemble		334.305	25.933	26.241	50.005	12	11.652	148	448.296

POPULATION ACTIVE TUNISIENNE (COMPARAISON DES RESULTATS
DES RECENSES ENF DE L. POPULATION DE 1956 - 1966

Données corrigées

Tableau 40

Branches d'activité	1956		1966	Différence	Variation
	Non-Européens	Européens			
Agriculture	1622.480	17.520	211.600	1152.218	+157.528
Industrie extractive	10.940	3.990	14.935	32.085	+ 50
Industrie manufacturière	70.310	17.570	87.520	113.715	+ 24.211
Miniers et travaux publics	22.750	7.750	30.500	70.800	+ 10.331
Electricité, Gaz, Eau	3.600	310	4.510	10.352	+ 10.202
Commerce	50.740	10.170	61.811	83.581	+ 24.871
Services	1.920	1.950	2.480	4.126	+ 246
Transports et communications	18.950	8.190	27.140	46.198	+ 1.050
Services	57.100	30.460	87.640	1254.129	+ 166.186
Ensemble	1256.170	98.470	150.510	1152.218	+ 157.528

COMPARAISON POPULATION ACTIVE, PRODUIT INTERIEUR BRUT
PAR BRANCHE D'ACTIVITE

Tableau 11

Branche d'activité	Effectif de la population active (en milliers)	P. I. B. par tête de la population active de la période 1964/65 - 66/67 (en 10 ⁶ D)	P. I. B. par tête de la population active (en D)	P. I. B. par tête de la population active par rapport au secteur agricole
1 Agriculture	462	84,3	182	100
2 Industrie extractive	28	10,7	28	160
3 Industrie manufacturière	124	63,2	509	280
4 Bâtiments et travaux Publics	71	36,2	509	280
5 Electricité, Gaz, Eau	20	8,3	415	228
6 Commerce Banques	88	62,8	713	392
7 Transports et communications	46	37,1	806	443
8 Services	255	127,8	501	275
Ensemble	1.094	430,3	383	210
Agriculture	462	84,2	182	100
Secteurs non agricoles	632	316,1	510	301

PROJECTION DE LA POPULATION TUNISIENNE PAR TRANCHE D'ÂGE ET
PAR SEXE

D'APRÈS DONNÉES BRUTES

Tatouen 12.1

Tranche d'Age	HOMMES (En Milliers)					FEMMES (En Milliers)				
	1969	1970	1971	1972	1969	1970	1971	1972	1972	1972
15 à 19	208,1	213,7	219,5	225,0	204,4	209,9	215,7	221,1	221,1	221,1
20 à 24	154,0	158,2	162,4	166,4	163,6	169,0	172,5	176,8	176,8	176,8
25 à 29	153,5	157,6	161,6	165,8	167,3	171,8	176,6	181,0	181,0	181,0
30 à 34	152,9	157,0	161,2	165,2	160,1	164,4	168,8	173,0	173,0	173,0
35 à 39	141,6	145,4	149,2	153,1	140,8	144,6	148,5	152,2	152,2	152,2
40 à 44	140,1	143,1	146,1	149,0	107,7	110,6	113,6	116,4	116,4	116,4
45 à 49	100,0	102,7	105,5	108,1	90,3	92,7	95,2	97,6	97,6	97,6
50 à 54	89,5	91,9	94,4	96,8	77,9	80,0	82,2	84,3	84,3	84,3
55 à 59	76,6	79,9	82,1	84,2	63,4	65,1	66,9	68,6	68,6	68,6
60 à 64	52,9	54,3	55,6	57,2	47,0	48,3	49,6	50,8	50,8	50,8
65 et plus	93,6	96,1	98,7	101,2	60,6	62,8	65,0	67,1	67,1	67,1
Ensemble	1533,0	1569,9	1606,9	1642,0	1303,1	1336,2	1374,6	1406,9	1406,9	1406,9

PROJECTION DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE
D'APRES DONNEES BRUTES

Totaleu 12.2.

Tranches d'âge	HOMMES (En Milliers)					FEMMES (En Milliers)				
	1969	1970	1971	1972	1969	1970	1971	1972		
15 à 19	97,0	97,1	95,5	97,2	17,5	18,1	17,6	20,1		
20 à 24	136,7	143,6	127,5	151,1	17,2	19,3	21,1	23,2		
25 à 29	147,6	151,4	155,5	159,3	10,9	12,0	13,2	14,5		
30 à 34	146,1	152,0	156,0	159,9	6,2	9,0	10,0	10,9		
35 à 39	137,0	140,6	144,5	148,0	7,2		6,6	9,6		
40 à 44	105,9	108,6	111,7	114,5	6,4		7,7	6,5		
45 à 49	95,1	97,7	100,3	102,6	5,1	5,7	6,2	6,6		
50 à 54	62,7	65,0	67,3	69,5	4,2	4,6	5,1	5,6		
55 à 59	66,7	69,3	71,3	73,1	3,0	3,2	3,6	4,0		
60 à 64	39,3	40,3	41,4	42,4	2,0	2,2	2,4	2,6		
65 et plus	37,2	35,6	34,6	33,4	1,4	1,3	1,3	1,2		
Ensemble	1095,3	1121,6	1145,6	1171,2	83,1	90,3	97,2	107,0		

1) Pour ces deux tranches d'âge, il a été tenu compte de la scolarisation.

PROJECTION DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE
D'APRES DONNEES BRUTES

Tableau 12.3.

Tranches d'âge	HOMMES (En milliers)					FEMMES (En milliers)				
	1969	1970	1971	1972	1969	1970	1971	1972	1973	1974
15 à 19	32,2	31,8	30,8	30,6	1,4	1,5	1,6	1,7		
20 à 24	43,0	42,0	41,4	41,9	1,2	1,3	1,5	1,6		
25 à 29	52,3	52,6	53,5	54,0	1,2	1,3	1,5	1,7		
30 à 34	53,5	54,1	54,7	55,3	1,3	1,4	1,6	1,8		
35 à 39	52,3	52,9	52,8	53,4	1,3	1,4	1,6	1,8		
40 à 44	41,4	41,4	41,9	42,3	1,0	1,1	1,2	1,3		
45 à 49	39,8	40,3	40,7	41,1	0,9	1,0	1,1	1,2		
50 à 54	36,1	36,2	35,9	37,3	0,7	0,8	0,9	1,0		
55 à 59	31,1	31,9	32,3	32,6	0,5	0,5	0,6	0,7		
60 à 64	20,6	20,8	21,0	21,2	0,4	0,4	0,4	0,4		
65 et plus	21,1	20,3	19,2	18,3	0,3	0,3	0,2	0,2		
Population active de profession agricole	271,6	266,5	266,2	261,2	10,2	11,0	12,2	13,4		
Population active dans l'agriculture	445,9	446,9	450,7	453,9	12,0	13,0	14,4	15,6		

1974, 6
1974, 7

FIN

... **53** ...

VUES